

L'ALEPTE accompagne les propriétaires occupants et bailleurs tout au long de leur projet de rénovation énergétique !

Les conseillers FAIRE de l'ALEPTE vous conseillent gratuitement dans l'élaboration et le suivi de votre projet de rénovation énergétique d'habitat individuel et délivrent une information objective et neutre.

Association de loi 1901, créée en 2014, l'Agence Locale de l'Énergie Paris Terres d'Envol a pour mission principale d'accompagner les acteurs du territoire vers la transition énergétique : collectivités, particuliers, copropriétés, professionnels de la rénovation énergétique, petites entreprises et bailleurs sociaux.

Pour tout renseignement



Appelez-nous au
01 48 63 24 14



Envoyez votre demande
contact@alepte.fr



www.alepte.fr

Bénéficiez de conseils gratuits dans votre ville



Venez nous rencontrer

Le Blanc-Mesnil

1, place Gabriel Péri. (sans RDV)
13h30 - 17h le 1^{er} mardi de chaque mois

Tremblay-en-France

Hôtel de ville. (sans RDV)
13h30 - 16h45 le 1^{er} mercredi de chaque mois

Drancy

14, place de l'Hôtel de ville. (sans RDV)
09h00 - 12h30 le 1^{er} jeudi de chaque mois

Sevran

28, Avenue du Général Leclerc. (sans RDV)
13h30 - 17h00 le 1^{er} vendredi de chaque mois

Villepinte

Point d'accès au droit (RDV au 01 48 61 86 30)
15, avenue Auguste Blanqui.
13h30 - 16h45 le 4^{ème} mercredi de chaque mois

CCAS Centre administratif (RDV au 01 78 78 34 43)
16/32 Avenue Paul-Vaillant Couturier.
13h30 - 17h00 le 2^{ème} lundi de chaque mois

Aulnay-sous-Bois

Maison de l'environnement (RDV au 01 48 79 62 75)
13, allée circulaire Parc Faure.
13h30 - 16h45 le 3^{ème} mercredi de chaque mois

CCAS (RDV au 01 48 79 40 18)
19/21, avenue Jacques Duclos.
13h30 - 17h00 le 4^{ème} lundi de chaque mois

Vous êtes propriétaire ?

Nos experts vous accompagnent **gratuitement** dans votre projet de **rénovation énergétique**



Économisez
de l'argent

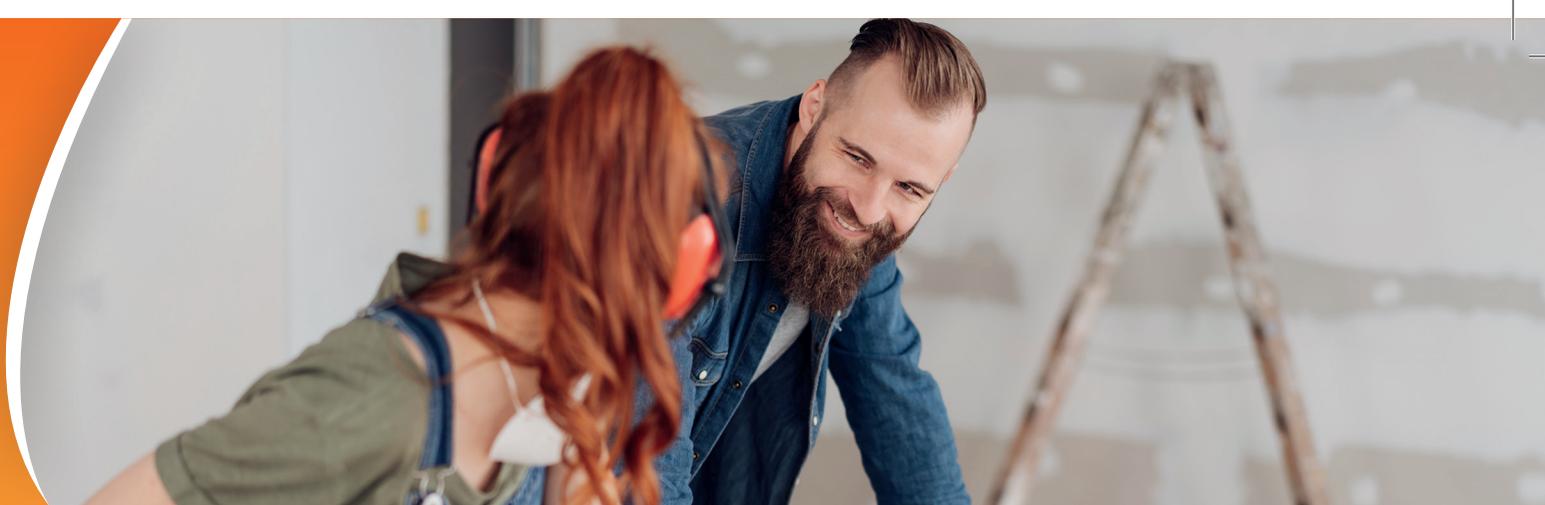


Augmentez
la valeur
de votre bien



Vivez dans
un logement
confortable

Découvrez les 5 étapes d'une rénovation réussie avec Pass'Réno Habitat* !



Je souhaite réaliser des travaux de rénovation énergétique dans mon logement.



Je contacte l'espace conseil FAIRE et je prends un premier rendez-vous avec un conseiller FAIRE.



Je m'inscris sur le site passrenohabitat.fr Je précise mon projet selon mes besoins et mes ressources, avec mon conseiller FAIRE.

Un prestataire externe réalise un diagnostic énergétique et architectural à mon domicile (si nécessaire).



Je rédige le cahier des charges avec l'aide de mon conseiller FAIRE et je consulte les entreprises affiliées à Pass'Réno Habitat.



Je m'engage avec la ou les entreprises choisies. Je finalise mes demandes d'aides financières. J'assure le suivi des travaux. Je réceptionne les travaux ainsi que le solde des aides financières.



Je suis mes consommations pendant 2 ans avec l'aide de mon conseiller FAIRE.

Exemples de travaux sur lesquels nous vous accompagnons



Isolation thermique des murs par l'extérieur



Isolation des combles



Changement des fenêtres



Installation d'une chaudière



Installation d'un ballon thermodynamique



Installation d'une VMC

* Le service public de la rénovation énergétique de l'habitat individuel de la Métropole du Grand Paris. Cette plateforme est déployée sur le territoire Paris Terres d'Envol.